



Rennes, le 21 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus Covid-19 en Bretagne : point de situation sanitaire

Les dernières données sanitaires confirment que le virus circule toujours. Depuis le 10 juillet 2020, les indicateurs de surveillance suivis quotidiennement au niveau régional montrent une augmentation du nombre de cas testés positif au Covid-19.

Sur les dernières 24h, cette progression est moins forte que les jours précédents avec + 6 cas à la date du 21 juillet.

Point de situation sanitaire à 16h

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **3 409 (+6** depuis lundi 20/07/2020) ainsi répartis :

- 830 (+1 depuis lundi 20/07/2020) personnes résidant dans le Finistère ;
- 823 (+2 depuis lundi 20/07/2020) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- 751 (- depuis lundi 20/07/2020) personnes résidant dans le Morbihan ;
- 729 (- depuis lundi 20/07/2020) personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

auxquels s'ajoutent :

- 193 (+3 depuis lundi 20/07/2020) personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- 82 personnes (- depuis lundi 20/07/2020) dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 3 en service de réanimation (-depuis lundi 20/07/2020) ;
- 73 autres modes d'hospitalisation (+2 depuis lundi 20/07/2020) ;
- 1 269 retours à domicile (+2 depuis lundi 20/07/2020) ;
- 262 décès (48 à 100 ans) à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière (- depuis vendredi 17/07/2020).

Contacts presse :

ARS Bretagne : Elisabeth Lagadec-Fethaddine – 02 22 06 72 28 – elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr

Préfecture de région : Morgane Tirel – 01 44 07 30 – morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr

Point de situation sur les tests virologiques (RT-PCR)

Depuis le 4 mai 2020, 92 852 tests PCR ont été réalisés en Bretagne, dont 19 345 sur la dernière semaine, du 13 au 19 juillet 2020, soit une évolution de 50 % par rapport à la semaine précédente ainsi répartis :

- 5 954 tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- 5 930 tests PCR dans le Finistère ;
- 3 464 tests PCR dans les Côtes d'Armor ;
- 3 406 tests PCR dans le Morbihan.

Le taux régional de résultats positifs est de 1,5 %.

La période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrières. Restons collectivement vigilants pour éviter un rebond épidémique et protéger ainsi les plus fragiles.

De nombreux porteurs du virus n'ont en effet pas de symptôme ou seulement des symptômes bénins. Nos comportements conditionnent l'évolution de l'épidémie.

Les services de l'État en région rappellent aux populations qu'il est nécessaire de rester vigilants et responsables face au Covid-19 en toutes circonstances cet été, y compris dans les lieux familiers ou propices à la convivialité, et de continuer à appliquer les bons gestes au quotidien :

- **Se laver les mains** très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique)
- **Rester toujours à plus d'un mètre** les uns des autres
- **Porter un masque** dès que la distance d'au moins un mètre ne peut pas être respectée et en particulier dans les lieux clos
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Éviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche

En cas de symptômes (fièvre, toux, nez qui coule, fatigue intense, perte de goût et odorat, difficultés respiratoires, diarrhées) :

- **Ne vous rendez pas directement aux urgences ou chez le médecin.**
- Restez à domicile, évitez les contacts, appelez votre médecin traitant ou le 0800 130 000, numéro vert 24h/24 et 7j/7 (pour toute question non médicale).
- Appelez le SAMU (15) en cas d'aggravation des symptômes avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement ou envoyez un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).
- Vous êtes également invités à télécharger l'application [StopCovid](#) (anonyme, sécurisée et gratuite).

J'ai des symptômes du COVID-19

COVID-19

Jour J



Je ressens des symptômes du COVID-19 (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat)



J'appelle un médecin dès le début des symptômes. Il me prescrit test, masque et arrêt de travail



Je m'isole chez moi
Je porte un masque



Je prends RDV pour un dépistage COVID



Je me présente au lieu d'examen, avec ma carte Vitale, avec ma prescription médicale et avec un masque



Un professionnel de santé me fait le test COVID-19

J +1



Je reçois les résultats de mon test COVID-19



Mon test est positif

Je suis porteur du COVID-19
L'Assurance maladie me rappelle et appelle mes « personnes contact » pour les informer des consignes à suivre



Mon test est négatif

Je ne suis pas porteur du COVID-19

Je m'isole chez moi jusqu'à ma guérison complète
Si mes symptômes s'aggravent, j'appelle le 15 (ou le 114)

Fin de l'isolement : je ne suis plus isolé et peux sortir de mon domicile en respectant strictement les gestes barrières

Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

Contacts presse :

ARS Bretagne : Elisabeth Lagadec-Fethaddine – 02 22 06 72 28 – elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr

Préfecture de région : Morgane Tirel – 01 44 07 30 – morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr